

« 24 heures dans le Supérieur » : journées d'immersion dans les établissements du Supérieur pour les élèves de 1^{re} de l'académie

Qu'ils aient une idée précise ou qu'ils hésitent sur leur orientation après le bac, l'Onisep et le rectorat proposent aux élèves de 1^{re}, une immersion complète dans la vie étudiante du 27 au 31 mars 2017. Une manière concrète et efficace de découvrir une formation post-bac pour les lycéens volontaires !

Un premier pas dans une des 212 formations post-bac

Un an avant la période d'inscription sur APB¹, « 24 heures dans le supérieur » contribue à accompagner la réflexion des élèves de 1^{re} sur un choix d'études possible. Cette opération est organisée dans le cadre du Parcours Avenir. Ce parcours éducatif a pour objectif d'aider chaque élève à comprendre le monde économique et professionnel, à appréhender la diversité des métiers et des formations, à développer son sens de l'engagement et de l'initiative et à élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Une journée ou une demi-journée dans un des 78 établissements

Échanges avec des étudiants, dialogues avec les enseignants, cours en amphi, séance de travaux dirigés ou de travaux pratiques, atelier d'activité professionnelle, visite de l'établissement, ... Chaque établissement du supérieur organise l'accueil des élèves dans une ou plusieurs formations. Ces temps d'immersion permettent aux élèves de 1^{re} d'une part, de mieux appréhender une filière avec ses contenus et programmes, ses débouchés et perspectives, d'autre part, de s'imprégner du niveau d'exigence dans l'Enseignement supérieur, en 1^{re} année de licence, BTS², DUT³, classes préparatoires aux grandes écoles, école d'ingénieur...

« 24 heures dans le Supérieur » en quelques chiffres et dates

En 2016, ce sont 75 établissements de l'enseignement supérieur de l'académie qui ont accueilli plus de 1800 élèves de 1^{re}. Parmi eux, 68 % déclarent que l'opération les aidera à faire leur choix en terminale.

Toutes les informations sur www.onisep.fr/besancon

- La liste des formations sera mise en ligne **le 6 février 2017**
- Les élèves de 1^{re} s'inscriront **du 7 février au 13 mars 2017**

Nous vous remercions de l'écho que vous pourrez donner à cette opération.

¹ APB : admission post-bac

² BTS : brevet de technicien supérieur

³ DUT : diplôme universitaire de technologie



Inscription dès le 7 février

Contacts presse :

Mathilde Buttefey
Chargée de communication
Rectorat
10 rue de la Convention
Besançon
Tél. 03 81 65 49 38
06 76 62 69 81
mathilde.buttefey@ac-besancon.fr

Emmanuelle Robbe
Onisep Bourgogne Franche-Comté
site de Besançon
45 avenue Carnot
Besançon
Tél. 03 81 65 74 90
erobbe@onisep.fr